

COMMUNE DE MARCHEMORET

COMPT E R E N D U S O M M A I R E

Nbre de conseillers	L'an deux mil dix-neuf, le 5 juillet à 19h00
En exercice : 13 Présents : 09 Votants : 11	Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis DURAND, Maire. Etaient présents : Mrs Jean-Louis DURAND, Laurent BELLOY, David GIRARD, Gilles MARLEIX, Patrick MARY, Emmanuel VUAGNAT, Christian COURBEBASSE, Mmes Emmanuelle BOURDON, Valérie ZERBIB. Excusés représentés : Mr Francis DESSE-MARY ayant donné pouvoir à Mr Gilles MARLEIX ; Mme Laëtitia LEMAITRE ayant donné pouvoir à Mr Laurent BELLOY. Excusée : Mme Séverine THOUVENIN Absent : Mr Benjamin PERINET. Secrétaire de séance : Mr David GIRARD
Date de Convocation 14/06/2019	
Date d'affichage 12/07/2019	

Approbation du procès-verbal de la séance du 16 avril 2019

Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Présentation d'un projet de méthanisation agricole

Le bureau d'étude ARTAIM CONSEIL présente un projet de méthanisation agricole porté par la SAS GOELE BIOENERGIE composée de 4 agriculteurs.

Monsieur le Maire et son conseil municipal prend acte du projet et précise qu'une réunion publique se déroulera au mois de septembre pour répondre à toutes les questions de la population. La date sera communiquée prochainement.

Recomposition du conseil communautaire

Dans la perspective des élections municipales et communautaires de 2020, les conseils municipaux doivent se prononcer par délibération avant le 15 août 2019, pour choisir quelle méthode adopter pour la recomposition des communautés de communes : soit la représentativité faisant l'objet d'un accord local selon l'article L5211-6-1, I-2° du CGCT ou la gouvernance établie selon les modalités de droit commun selon l'article L5211-6-1 II à VI du CGCT.

Le conseil municipal propose de retenir les modalités de droit commun.

Le conseil municipal vote à l'unanimité,

Contrat d'entretien des chaudières de la Mairie passé avec la société S.S.E.B

Monsieur le Maire est autorisé à signer le renouvellement du contrat d'entretien des chaudières de la Mairie.

Le conseil municipal vote à l'unanimité.

Attribution d'une subvention à l'UNC Saint-Pathus

Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention de 100.00 € à l'UNC SAINT-PATHUS.

Le conseil municipal vote à l'unanimité.

Décision modificative

Monsieur le Maire propose de prendre une décision modificative pour alimenter le compte 6574 de la manière suivante :

Article 6535 – 100.00 €

Article 6574 + 100.00 €

Le conseil municipal vote à l'unanimité.

Plaine Oxygène : remboursement d'un trop perçu

Monsieur le Maire est autorisé à encaisser un chèque de 313.50 € émise par la Plaine Oxygène.

Le conseil municipal vote à l'unanimité.

GRDF : Redevance d'occupation du domaine public

Monsieur le Maire est autorisé à encaisser la redevance d'occupation du domaine public due par GRDF pour l'année 2019 d'un montant de 317.69 €.

Le conseil municipal vote à l'unanimité.

Questions diverses